

Dijon, le 21 Décembre 2000

SEIVA

Réunion plénière du 11 Décembre 2000
à Saint Seine l'Abbaye

Compte rendu

Membres présents

Monsieur BOUDIER, Président du comité de liaison des Associations de Protection de l'environnement et de la nature
Monsieur Alain CAIGNOL, Membre groupe 3 de la SEIVA
Monsieur Henri CONSTANT, Animateur commission environnement
Madame Isabelle GIRARD FROSSARD, Ingénieur sanitaire à la DDASS
Monsieur Pierre GUILLE, Représentant de la DRIRE
Monsieur Alain HOUPERT, Conseiller général du canton de Grancey le Château
Monsieur Henri JULIEN, Conseiller général du canton d'Aignay-le-Duc
Monsieur Jean-Patrick MASSON, Trésorier de la Seiva
Monsieur Christian MYON, Conseiller général du canton de Saint-Seine-l'Abbaye
Monsieur Gérard NIQUET, Président de la Seiva
Monsieur Jean PEYRARD, CLAPEN 21
Lieutenant Yves PRIEM, DDIS
Monsieur Henri REVOL, Sénateur de Côte d'Or
Monsieur François SAUVADET, Député de Côte d'Or
Madame Eléodie SCHES, Directeur du Cabinet du Préfet
Monsieur Matthieu SCHULER, Chef du BCCN représentant l'Autorité de Sûreté Nucléaire
Monsieur Jean François SORNEIN, Directeur du CEA
Monsieur Patrick THABARD, représentant du SIRACEDPC
Monsieur Bernard BONNUIT, Maire d'Aignay-le-Duc
Monsieur Daniel CARRE, Maire de Lery
Monsieur Pierre GARNIER, Maire de Poiseul-la-Grange
Monsieur Alain MOREAU, Maire de Moly
Monsieur Bernard PITRE, Maire de Le Meix
Monsieur Jean SOMMANT, Maire de Lamargelle
Monsieur Marc TUPIN, Maire d'Echalot

Membres associés

Monsieur Jean Pierre BELLAT, Université de Bourgogne
Monsieur Michel CARTIER, Université de Bourgogne
Monsieur Pierre DELORME, Représentant l'UFC Côte d'Or
Monsieur Marcel FOLLEA, Maire de Grancey le château
Monsieur Michel MAILLOT, Maire d'Is Sur Tille
Monsieur Jean REBIFFE, représentant la SFEN

Membres observateurs

Monsieur Thierry THEVENIN, Assistant communication du CEA/Valduc
Madame Bernadette RUESZ, Maire de Pellerey

Invités

Monsieur Bruno LAVOREL, Université de Bourgogne
Monsieur Eric PIBERIT, Journal de la Haute Marne

Etaient excusés

Monsieur Louis DE BROISSIA, Président du Conseil Général de Bourgogne représenté par Henri Julien
Monsieur Jean Pierre FAVRE, Président de l'Observatoire Régional de la Santé de Bourgogne
Monsieur Louis GRILLOT, Sénateur de Côte d'Or
Madame Pascale HUMBERT, Directeur Régional de l'Environnement
Madame LE HY, Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Monsieur François LEPINE, Préfet de la Côte d'Or
Monsieur Jean-Pierre SOISSON, Président du Conseil Régional de Bourgogne

34 personnes participent à cette première réunion plénière de l'année soit une bonne participation.

La séance est ouverte à 14 heures 30.

La parole est à Monsieur MYON

Monsieur MYON, Maire de SAINT SEINE L'ABBAYE accueille les membres de la SEIVA à SAINT SEINE L'ABBAYE dans la première communauté de commune créée en Côte d'Or en même temps que celle de Pouilly. Il souhaite la bienvenue à Monsieur SORNEIN, Directeur du CEA, pour sa première participation à cette assemblée générale et mentionne l'attachement des habitants de la région à la SEIVA et à VALDUC. Il souhaite la bienvenue au Président de l'ANCLI, Gérard NIQUET et à tous les membres ici présents.

La parole est à Monsieur NIQUET

Monsieur Gérard NIQUET remercie Monsieur MYON d'accueillir la SEIVA pour la seconde fois en ces lieux.

Il excuse Monsieur François LEPINE, Préfet de Bourgogne et cite un message de sa part : « A l'automne 2001 se déroulera un exercice national avec le CEA de Valduc. Il permettra de valider le Plan Particulier d'Intervention en cours de refonte pour tenir compte des nouvelles directives ministérielles. J'agréé tout à fait les dispositions que vous avez envisagées avec Eléodie SCHES concernant l'organisation de crise : les modalités d'association de la SEIVA devront être trouvées pour qu'elle assure pleinement -mais exclusivement- sa mission d'information ».

Il accueille aussi :

-Monsieur Jean François SORNEIN, nouveau directeur du CEA depuis le 1^{er} octobre, qui est animé de la volonté de poursuivre la politique d'ouverture et de respect de l'environnement engagée par ses prédécesseurs, en lui souhaitant une longue existence bourguignonne afin d'avoir le temps d'apprécier le travail de la SEIVA et le bon vin fleuron de notre région.

- Monsieur Matthieu SCHULER, chef du BCCN représentant de l'ASN qui donne une partie du budget de la SEIVA.

- Monsieur Pierre GUILLE représentant la DRIRE.

Par ces deux présences la DRIRE montre qu'elle offre toujours son soutien logistique à la SEIVA.

- Monsieur PIBERIT, journaliste au Journal de la Haute Marne à Langres, invité à sa demande assiste à une partie de la réunion de la SEIVA.

Les nouveaux membres de la SEIVA

Gérard NIQUET présente également en tant que nouveaux membres associés.

- Michel MAILLOT : Maire d'Is Sur Tille
- Michel CARTIER : Maître de conférence à l'Université de Bourgogne, nutritionniste, coordonnateur du comité scientifique
- Jean-Pierre BELLAT : Professeur de chimie à l'Université de Bourgogne.

Il présente aussi un nouveau membre :

- Bruno LAVOREL : Directeur de recherche à l'Université de Bourgogne. Il sera proposé, suivant les statuts, pour devenir membre de la SEIVA en remplacement de Michel PAUTY .

La vie de la SEIVA

En qualité de représentant de la SEIVA, le Président a émis ses regrets au nom de tous les membres de la disparition de Monsieur Drouot, Maire de Fresnois. L'assemblée générale accueille son successeur René Misset à la mairie de Fresnois, devenu par cette élection membre de la SEIVA .

Dans le chapitre vie de la SEIVA, au cours de l'année 2000 il y a eu 16 réunions en comptant l'Assemblée Générale de ce jour :

- 5 Conseils d'administration
- 2 Assemblées Générales
- 5 réunions de commissions
- 2 réunions du comité scientifique
- 2 réunions informatives (étude d'impact, lichens)

Le nombre trop élevé de réunions a été mentionné par le Président qui prévoit de le diminuer.

Gérard NIQUET, suite à la publication dans Nord Côte d'Or d'un article tendancieux en juillet sur la SEIVA a fait part de la demande de présentation d'un article de mise au point qui a été publié au mois de septembre dernier.

La revue contrôle publie les comptes rendus de nos assemblées générales.

Relations extérieures de la SEIVA

Le chapitre rencontres relations extérieures peut se présenter en deux parties : une première liée à la SEIVA, une seconde engendrée par la création et la vie de l'ANCLI (Association Nationale des Commissions Locales d'Information). La SEIVA a rencontré madame Rivasi le 25 octobre pour parler du rapport de l'OPECST pour lequel un numéro de Savoir et Comprendre sera consacré avec le rapport du Haut Commissaire. Monsieur Niquet a participé le 15 septembre à une journée d'auditions de travaux effectués par l'IPSN, les actes de ces journées sont disponibles à la SEIVA.

Grâce à Monsieur Sauvadet la SEIVA est connue au Japon et le Président émet la proposition d'un voyage d'étude dans ce pays...

Le 16 juin la SEIVA a participé au colloque organisé par la CLI du Gard sur la communication dans le nucléaire.

La SEIVA recevra un stagiaire de maîtrise de biologie de l'université de Poitiers pour mettre en place une étude d'un écosystème. Ce stagiaire pourra faire des travaux en relation avec le CEA.

Le personnel de la structure est toujours de deux personnes, Valérie Emarot nous a quitté et à la fin de son contrat a été remplacée pour le secrétariat de la SEIVA par la sympathique présence de Murielle Cardinaël.

Catherine Saut suit actuellement un stage de formation en radioprotection proposé par l'INSTN et financé en partie par le CEA.

L'ANCLI

Depuis la mise en place de l'ANCLI le 5 septembre, Gérard NIQUET est le nouveau président de cette association. Plusieurs déplacements pour rencontrer le président Lazar du comité Supérieur Sûreté et Nucléaire, le directeur de la DSIN, Monsieur Lacoste, ont été effectués, ainsi que des participations à diverses réunions (CSSIN, CLI Golfech) du Président et de Catherine Saut, chargée de mission. Ces déplacements sont pris en charge par la DSIN. L'ANCLI est en discussion, au plan national, pour définir un poste afin de soulager les chargées de mission des CLI et assurer la gestion du site internet.

A la demande de Gérard Niquet, Catherine Saut a participé avec un Vice Président de l'ANCLI à un groupe de travail sur l'application de l'échelle INES au transport et dernièrement à un colloque de la CLI de Flamanville sur la maîtrise des rejets.

Depuis la dernière réunion le Président a déploré plusieurs incidents dont le premier a eu lieu le 2 juillet sur le centre CEA de Valduc. Ces événements classés 0 sur l'échelle INES correspondent à des défaillances techniques ou à des dysfonctionnements sur le centre.

Le Président a déploré que ces disfonctionnements existent aussi dans la communication. Nous n'avons pas reçu immédiatement comme à l'accoutumée l'information sur ces incidents.

La demande est faite à Monsieur le Directeur du centre d'informer la SEIVA sur ces incidents et la suite qui leur a été donnée, de donner des informations sur Valduc en relation avec sa région, la situation par rapport à la certification de la norme ISO 14000, les nouveaux outils de communication avec le livret nouvellement distribué par le CEA.

Le Président a souligné que le 29 janvier prochain, il y aura cinq ans que la SEIVA est née. Sans ambages, nous pouvons apprécier le bout de chemin parcouru et mesurer les difficultés rencontrées pour faire vivre notre association, comme pour beaucoup de CLI, il est urgent que le législateur mette en place la loi sur la transparence et la radioprotection.

La parole est à Eléodie SCHES

La parole a été donnée ensuite à Madame Eléodie SCHES, Directeur du Cabinet du Préfet qui a excusé Le Préfet, a félicité Monsieur Niquet et tous les membres de la SEIVA pour la qualité et le sérieux du travail effectué.

L'exercice est toujours programmé pour fin 2001 mais rien de nouveau à en dire depuis la dernière réunion, sur la refonte des plans particuliers d'intervention.

Le préfet a proposé une option « sécurité civile » qui permettrait d'apprécier les délais et les modes d'intervention sur le terrain. L'option « communication » serait un exercice d'état major, sans action aux alentours du site et essentiellement axé sur les relations avec les médias.

Cet exercice sera l'occasion de tester, en vue de sa validation, le Plan Particulier d'Intervention CEA de Valduc, qui doit être revu pour tenir compte des instructions reçues du Ministère de l'Intérieur.

Actuellement, les travaux sont engagés avec le CEA de Valduc sur le point précis de la convention d'information réciproque qui donne le point de départ du déclenchement du plan.

Très rapidement ensuite nous aurons, ensemble, à examiner les modalités d'association de la SEIVA pour qu'en cas de crise elle puisse jouer son rôle d'information, pleinement, mais exclusivement.

Elle évoque ses propos de l'année passée sur les exercices. Le rôle souhaité de la SEIVA au cours de la crise est d'une part un rôle institutionnel qui doit permettre de saisir les informations mais aussi un rôle tout à fait spécifique à l'exercice : observer l'application du PPI, les structures éventuellement utilisées sur le terrain, être rassuré ou interpellant, participer au retour de l'information sur cet exercice. Elle a souligné qu'en aucune façon il ne s'agit de faire jouer à la SEIVA le rôle du service de l'Etat. Il s'agit d'avoir un œil sur l'opération pour pouvoir informer. La date sera fixée en fin d'année 2001.

La parole est à Monsieur SORNEIN

Son parcours au CEA

Monsieur SORNEIN, 47 ans, ingénieur des Mines et géologue de formation, travaillant au CEA depuis 20 ans. Il présente sa carrière au CEA. Dans un premier temps au niveau sécurité et environnement autour des essais nucléaires français effectués dans le pacifique sud. A partir de 1990, Monsieur SORNEIN s'occupe des activités de surveillance de l'environnement, de mesure des radionucléides, pour l'impact des rejets sur l'environnement au sein des différents centres du CEA. Ceci lui a permis de travailler plus particulièrement pour le directeur du CEA de Valduc sur des études d'hydrogéologie de la combe au tilleul.

Responsable ensuite à Bruyères le Châtel du département analyse et surveillance de l'environnement, surveillance sismique de la France et mesure de la radioactivité dans l'environnement dans un but de contrôle des traités : traité de non-prolifération et traité d'interdiction des essais nucléaires que la France a signé en septembre 1996.

Depuis le 1^{er} octobre 2000, il remplace Robert REISSE, à la direction du centre Valduc. Sur neuf centres du CEA, quatre dont Valduc sont voués aux applications nucléaires militaires avec un patron commun qui était Jacques BOUCHARD remplacé par Alain DELPECHE. Il y a cinq centres de CEA civils qui ont pour vocation des recherches plus fondamentales.

Informations sur Valduc

Dans la commission environnement de la SEIVA, des informations techniques et des résultats sont échangés régulièrement. La SEIVA et le centre de Valduc ont convenu d'une information sur les différents incidents et leur classification sur l'échelle INES. Ces incidents donnent lieu à un communiqué des lors qu'il s'agit d'incident de niveau 1 mais il n'y a pas d'obligation pour les incidents de niveau 0. Le président est averti mais il n'y a pas de communiqué à la préfecture pour les incidents niveau 0. Toutefois, ils peuvent être présentés dans la commission environnement. Ces incidents de niveau 0 sont très importants à répertorier pour le CEA car dans tout système de qualité et de sécurité il est important de pouvoir analyser les anomalies et les dysfonctionnement pour pouvoir trouver des marches de progrès. Un nouvel incident niveau 0 s'est produit vendredi 8 décembre, non communiqué.

Incidents

En réponse au président, Monsieur SORNEIN cite les différents incidents survenus au nombre de 6 de niveau 0.

Le 3 juillet 2000, défaut d'alimentation électrique centrale (défaillance d'un groupe électrogène de secours).

Le 28 juillet 2000, inondation qui a affecté le bâtiment tritium suite à un orage sans conséquence mais révision du plan d'entretien.

Le 17 août, rupture de canalisation de l'air comprimé du réseau qui parcourt le centre.

Le 14 octobre, panne de réseau de surveillance lors des heures non ouvrables.

Le 30 novembre, non déclenchement des clapets coupe feu lors du contrôle annuel de fonctionnement.

Le 8 décembre, panne électrique sur le centre.

En ce qui concerne l'information, une plaquette est en cours de diffusion, destinée à tous les élus de la région afin de répondre aux questions les plus souvent posées par le public. Cette plaquette mentionne la SEIVA.

Sur le thème de la sécurité a été établie une action de sensibilisation sur le risque des accidents de trajet des personnes salariées de Valduc. C'est une action menée en collaboration avec la préfecture et la caisse nationale d'assurance maladie de Bourgogne.

Un bilan en ce qui concerne les aspects de l'impact économique sera donné. Monsieur SORNEIN souligne qu'un habitant de Saint Seine l'Abbaye est actuellement en phase finale de recrutement.

Les travaux du CEA faits pour le compte de la défense ne sont pas taxables. Depuis peu, la prise en charge de la taxe professionnelle a évolué et l'activité de l'IPSN est assujettie à cette taxe qui s'élève à plus d'un million de francs partagé entre la région, le département et la commune de Salives.

Sur le plan médiatique, le centre a participé à un tournage pour FR3 « c'est pas sorcier » et peut être bientôt impliqué dans un tournage pour FR3 Bourgogne.

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 juin 2000

Le compte rendu avec les modifications proposées par Alain CAIGNOL est adopté à l'unanimité.

Page 5 : Monsieur CAIGNOL demande que le choix de l'accident technologique majeur ne soit pas minimisé et soit l'accident qui peut avoir les plus grandes conséquences radiologiques sur l'environnement et la population.

Par exemple il faut étudier le cas où un avion s'écraserait sur le bâtiment Tritium.

Page 6 : Conférence de Catherine HILL

Ces résultats – moins de cancers mortels dans un rayon de 16 kilomètres autour de Valduc que la moyenne française – ont soulevé quelques objections dans la salle : le choix du périmètre d'étude, l'étude de la mortalité (et non de la morbidité) et donc la pertinence du résultat, ont été discutés.

Page 10 : Comité Scientifique

A la fin rajouter : « le Président précise que cette liste n'est pas définitive et demande aux membres de la Seiva de proposer d'autres personnes pour enrichir ce comité scientifique ».

Les travaux de la structure

Les visites

Intervention de Pierre DELORME

- La première visite sur le site de Valduc

Les participants ont visité le bâtiment 118 : mis en activité le 16 mars dernier, le bâtiment abrite les installations de traitement des déchets tritiés de Valduc. Il n'existe pas actuellement de filière de stockage des déchets tritiés. Les procédés de traitement au bâtiment 118 permettent de :

- diminuer la concentration en tritium,
- diminuer le volume,
- entreposer en limitant le dégazage.

- La deuxième visite sur le site de Bruyères le châtel

Cette visite s'est déroulée en juin. Elle présentait les trois principales activités de ce centre :

- Simulation d'essais nucléaires effectués dans pacifique,
- Suivi sismologique au niveau mondial,
- Maîtrise des grands projets.

- La troisième visite sur le site de Valduc

Cette visite s'est déroulée le 20 octobre dans le bâtiment consacré aux recherches sur le plutonium, sur le thème de « la création au fonctionnement d'une INB ».

- Conclusion sur ces visites

Elles sont difficiles à comprendre pour des néophytes. Monsieur Delorme souhaiterait que l'on puisse améliorer la transparence des informations et les explications sur ces sujets complexes. Il encourage la poursuite de ces visites.

Commission environnement

Intervention d'Henri CONSTANT

Monsieur Henri Constant rappelle les conférences de Madame HILL et SUGIER sur le groupe radioécologie Nord Cotentin et sur les travaux faits à la périphérie des centres dépendants du CEA. Depuis la rentrée, en dehors de ces activités, il s'est tenu une commission environnement le 15 novembre.

La première partie de cette réunion a été consacrée au rapport de la Commission Hygiène et Sécurité (CHS). Tout en rappelant d'abord comment elle était composée dans le cadre de Valduc, son mode de fonctionnement, ses missions. Nous indiquant que le taux des accidents était calculé de deux façons, l'un relatif au CEA, l'autre relatif aux entreprises. Le taux CEA était très faible et nettement en dessous du taux entreprise qui n'était pas à priori anormal, et que d'autre part il se trouvait, au niveau national, très bien situé. Nous rappelons qu'en 1999 il y a eu 19 accidents avec arrêt de travail dont la plupart aurait pu être rencontrés

dans n'importe quelle entreprise. Le CEA de Valduc est en bonne place par rapport à d'autres entreprises du même type. Au niveau suivi spécifique du CEA, il y avait eu 148 contrôles positifs révélant la présence de tritium dont 140 de dose inférieure à 5 milliSievert et aucun au dessus de 10 milliSievert. Il n'y a rien eu d'anormal par rapport au rejet de tritium. A titre personnel, Monsieur CONSTANT demande que la SEIVA soit destinataire du rapport CHS.

Intervention de Monsieur SORNEIN

En tant que Directeur de Valduc, il ne peut décider de la diffusion de ce rapport CHS définie par le droit du travail mais on doit pouvoir trouver un mode de fonctionnement satisfaisant.

Henri CONSTANT

Dans une deuxième partie de la commission environnement nous ont été exposées les notions de détection, de limites de détection et d'incertitude. Il y a des divergences dans les analyses avec un seuil de décision qui est la valeur pour laquelle il y a 100 % d'incertitude et la limite de détection qui est de 2 fois ce seuil. A partir de là on a une probabilité d'incertitude qui est plus raisonnable et on peut donner une valeur.

La troisième partie portait sur les résultats d'analyse 1999. Aucun problème n'apparu en ce qui concerne les analyses de marquage radioactif sur l'eau. Par contre beaucoup de discussions ont lieu pour les analyses présentés sur les poissons : choix des espèces , lieux. Concernant les champignons des différences de résultats sont observées entre les deux laboratoires d'analyse, CEA et Subatech. Le problème de protocole est posé avec les définitions des techniques précises dans les deux laboratoires.

Des analyses de gibiers sont en projet avec un protocole précis qui devra être établi.

Intervention d'Isabelle GIRARD FROSSARD

La campagne d'analyses 2000 sur les eaux potables est pratiquée en 9 points repères échantillonnés : Arcelot, Fouchanges, Spoy, Courtivron, Le Meix, Salives, Minot, Etalante, Poiseul-la-Grange . De plus on recherche tous les radioéléments sur l'eau de Le Meix (point tournant). Sur les analyses de marquage pour tous les éléments à Le Meix on ne trouve aucun autre élément que le tritium. Les protocoles sont différents selon les laboratoires puisqu'ils ont des seuils de détection différents. Il faut traduire la dose radioactive en impact sanitaire. On parle de dose engagée pour le public qui doit être inférieur, à 1000 microSievert.

Des résultats ont montré que :

- dans l'eau le taux de tritium est situé entre 0,14 et 0,92 microSievert
- en posant une hypothèse de travail d'une ingestion de 10 kg/an de poisson on trouve 0,3 microSievert de tritium
- avec la même hypothèse pour une ingestion de 10 kg/an de champignon on trouve 14 microSievert

La dose de radioactivité artificielle est faible, comparée à la radioactivité naturelle ambiante.

Intervention d'Alain CAIGNOL

Monsieur Alain CAIGNOL demande plus de rigueur scientifique : selon lui, pour calculer la dose engagée, il ne faut pas isoler un élément mais additionner les effets tous les éléments radioactifs, prendre en compte l'ensemble des aliments incorporés par l'individu et considérer la masse et l'âge de l'individu.

Commission Economique

Intervention d'Henri JULIEN

Monsieur Henri JULIEN souhaiterait connaître le nombre de personnes travaillant sur le site de Valduc. Ce centre existant depuis plus de trente ans, il évoque les départs en retraite.

Il soulève le problème de l'emploi qualifié de sa région, à savoir si le CEA de Valduc pourrait remplacer ces départs en retraite par des habitants du secteur. Le CEA ayant embauché en grande partie dans les années 60 il y a, à l'heure actuelle beaucoup de retraités et donc un taux fort de recrutement. Avons nous localement une chance de recrutement pour des postes qualifiés ou le CEA va t-il chercher ses salariés à Paris ? Sommes nous susceptibles de répondre à la demande de techniciens de haut niveau, aux types d'emplois souhaités par Valduc dans notre secteur ?

La commission économie se réunira la première semaine de Février 2001.

Intervention de Monsieur SORNEIN

Jean François SORNEIN informe que l'ensemble des salariés est suivi médicalement de façon générale et plus particulièrement auprès d'un médecin nucléaire pour des précautions particulières au nucléaire. Il existe actuellement 930 agents CEA à Valduc. Il confirme le fort taux de recrutement dans les années 60 et explique le processus de recrutement du CEA. Lors d'un recrutement, entre le premier contact et la mise en fonction définitive du salarié, il s'écoule 6 mois au mieux et plus souvent près d'un an.

Il y a eu 52 recrutements en 2000 dont 1/3 de bac +5, 2/3 de techniciens. Sur l'ensemble 55% des personnes sont d'origine géographique bourguignonne très généralement de Côte d'Or.

Le CEA embauche environ 25% de femmes ce qui respecte la proportion de femme dans la filière de ces études .

Entre 50 et 60 recrutements sont prévus pour 2001, plus 16 agents FLS (gardiennage) en remplacement du personnel de plus de 55 ans si la négociation sur le départ anticipé des personnes travaillant au régime 24/48h (24 heures de poste et 48 heures de repos) depuis plus de 15 ans est effective. Il s'agit par exemple de pompiers. Il ne faut pas embaucher que des jeunes, ce qui provoquerait un pic de départ en retraite dans quelques années. Il faut embaucher des personnes plus âgées avec expérience.

Ces emplois sont pourvus par candidatures spontanées et par voie d'annonces.

En ce qui concerne les dépenses hors salaires, le CEA a un budget 2000 en forte hausse à cause de travaux effectués sur le site.

Le budget se situe entre 400 et 500 millions de francs depuis 1990.

Nous avons de gros contrats permanents avec les entreprises de Côte d'Or, ainsi 20% des fournisseurs sont des entreprises de Côte d'Or.

Dans le domaine de la recherche, Monsieur SORNEIN évoque l'accueil à Valduc de thésards en collaboration avec l'Université de Bourgogne.

Intervention de Christian MYON

En tant qu'employeur, Monsieur MYON souligne qu'il n'accepterait pas qu'un élu vienne lui imposer de recruter telle personne, il faut séparer les fonctions. Par contre il demande à Monsieur SORNEIN de bien profiler les postes recherchés par le centre et de les communiquer. Il y a, à Saint Seine l'Abbaye 50 Sapeurs, qui ont l'impression que les postes leur échappent parce que les fonctions sont mal définies.

Intervention de Jean François SORNEIN

Notre intérêt est aussi de recruter dans les environs car les personnes sont plus stables sur le long terme.

Intervention de Monsieur SAUVADET

Monsieur SAUVADET salue chacun et remercie la SEIVA pour son invitation.

Il souligne l'importance que joue la SEIVA, la qualité et l'investissement personnel que Monsieur NIQUET a mis pour la faire fonctionner

En retour de déplacement au Japon, il explique que les japonais sont curieux de connaître le type de structures d'information et de structures d'échange nous employons, eux même continuant le développement du nucléaire et ayant le soucis d'informer. « J'ai évoqué la SEIVA qui rend d'éminents services et ils ont été très intéressés ».

Il souhaite la bienvenue à Monsieur SORNEIN en s'espérant la poursuite de bonnes relations mises en place avec ses prédécesseurs. Il souligne le soucis d'être informé comme auparavant. « Le nombre d'emploi est celui qui été évoqué par vos prédécesseurs ». Il invite Monsieur SORNEIN à embaucher dans la proximité.

Il félicite Monsieur NIQUET de s'investir au niveau national.

S'agissant de l'environnement, il souhaite une information claire et encourage a bien informer avec des données lisibles et des chiffres associés à leurs unités. Un effort de pédagogie doit être fait lorsque l'on parle d'incident sur ce sujet sensible qui inquiète. Il faut une bonne compréhension de la population ce pour éviter une situation de tension qui n'a pas lieu d'être.

Il encourage et remercie la SEIVA qui informe le public sur le CEA. Pour lui, le CEA a fait un grand chemin car traditionnellement, il a un goût naturel pour le secret.

Commission Information

Intervention d'Alain CAIGNOL

La commission information s'est réunie le 13 octobre.

Pour le planning 2001 si une place est disponible, il serait bon de faire un article sur la taxe professionnelle.

A plusieurs reprises durant cette assemblée est souligné le souhait de faire basculer le journal Savoir et Comprendre sur un site Internet.

En réponse il est bon de noter, que l'ASN héberge les sites Internet des CLI de France. Dans le futur le site sera toujours financé par l'ASN mais ne sera plus hébergé par le site www.asn.gouv.fr.

Adresse Internet de la SEIVA : www.asn.gouv.fr/cli/regions/dijon

Le site s'articule de la manière suivante :

- Présentation de la SEIVA
- Où nous joindre ?
- Calendrier
- Publications (Savoir et Comprendre)
- Actualités (prises de décisions, incidents...)

Le site est régulièrement mis à jour.

Au départ, en 1996, Savoir et Comprendre avait pour volume 2 pages et les articles ne nécessitaient pas plus, aujourd'hui ce journal fait 4 pages et l'on doit limiter les articles. Cela montre que Savoir et Comprendre répond à une demande et à une attente.

Présentation du comité scientifique

Intervention de Michel CARTIER

Monsieur CARTIER évoque la création du comité scientifique, organisé à la demande de la SEIVA. Il regroupe des universitaires de plusieurs disciplines de l'Université de Bourgogne : ils représentent l'écologie, la chimie, la biologie, la médecine nucléaire et la nutrition.

Ce comité obéit à un cahier des charges en fonction des attentes de la SEIVA.

Monsieur CARTIER propose que des scientifiques examinent avec grand soin et au coup par coup les questions des membres. Il propose de faire appel à des experts qui éclaireront le comité scientifique, par exemple des spécialistes en pollution ou des médecins nucléaires. Dans un second temps il pourrait y avoir une conférence publique avec animation scientifique.

Un premier thème pourrait être les effets des radionucléides. Ce thème est reformulé de manière scientifique. L'étude s'intéresse à la sommation de la consommation et l'inhalation de radionucléides, pour déterminer un impact global.

Le comité doit se donner le temps de rendre une réponse réfléchie : cette réponse ne paraîtra donc pas dans le prochain Savoir et Comprendre.

Le choix qui a été fait permet de travailler en toute indépendance dans la mesure où aucune personne investie dans ce travail n'est membre de la SEIVA.

Le budget

Intervention de Jean Patrick MASSON

Patrick Masson, trésorier de la SEIVA présente le budget et pose les questions portant sur celui ci.

Le budget 2000 s'élève à 387 000 francs.

Le Conseil Régional n'a pas versé les 30 000 francs demandés cette année. On n'arrive pas à obtenir le dossier de demande de subvention.

Pour 2001 on devrait fonctionner à peu près avec le même budget.

Les déplacements faits par les membres de la SEIVA pour l'ANCLI seront remboursés par l'ANCLI.

L'adhésion à l'ANCLI est de 5000 francs. La trésorerie de la SEIVA pourra se le permettre.

Pour 2001 le comité scientifique aura t-il besoin du budget ?

Un budget est prévu pour les conférences mais il faudrait augmenter cette partie.

Intervention de Monsieur GUILLE

Il faudrait prévoir un budget clair ou apparaisse une estimation des frais de logistique engagés par la DRIRE (papier, locaux, téléphone ...). A la demande de Monsieur MIS, un bilan sera effectué, pour connaître les dépenses réelles engagées pour la SEIVA correspondant au fonctionnement (local et logistique) de la SEIVA dans les locaux de la DRIRE.

Rapport d'activité

Ce rapport d'activité est un acte officiel, envoyé aux administrations locales, aux collectivités territoriales, à la préfecture, au plan national, au ministère, à l'autorité de sûreté, au haut commissariat. C'est notre signature, ce qui nous représente.

On note le projet d'avoir un site Internet propre, financé par l'ASN mais qui ne passera pas par celui ci.

On note également dans le cadre des analyses que la SEIVA reste maître d'œuvre pour dire les analyses et le CEA suit le programme proposé. La démarche des analyses est précise et en accord avec les deux parties.

La proposition de Rapport d'Activité est acceptée à l'unanimité.

Fonctionnement

Renouvellement de membre du groupe 3

Le groupe 3 représente des gens de personnalité compétente.

Alain CAIGNOL est toujours candidat . Michel PAUTY est démissionnaire, il libère un poste qui est repris par Bruno LAVOREL. Gérard NIQUET est également toujours candidat.

La composition est renouvelée à l'unanimité.

Intervention de Bruno LAVOREL

Bruno LAVOREL se présente et explique qu'il est chercheur CNRS. Il travaille sur les interactions entre le laser et les molécules.

Renouvellement du conseil d'administration

Les huit personnes composant le conseil d'administration de la SEIVA renouvellent leur mandat.

Le conseil d'administration dans sa composition actuelle est reconduit. Il est composé de huit membres :

Monsieur Gérard NIQUET

Président

Responsable de la commission information

Monsieur Alain HOUPERT

Vice-Président

Monsieur Henri CONSTANT

Président de la commission environnement

Monsieur Henri JULIEN

Président de la commission économie

Madame Isabelle GIRARD FROSSARD

responsable de la commission analyses

Monsieur Jean Patrick MASSON

Trésorier

Monsieur Alain CAIGNOL

Président du Comité Régional de l'Environnement

Monsieur Marc TUPIN

Projets

Intervention Jean Patrick MASSON

Dans les projets pour 2001, on trouve :

- Publication des numéros 11,12 et 13 de Savoir et Comprendre,
- Conférences et colloques,
- Visites thématiques du CEA de Valduc,
- Création d'une plaquette de présentation de la SEIVA,
 - Acquisition de documentation,
 - Expertises sur les eaux potables et,
 - En fonction des résultats de 2000
 - Datage de la radioactivité sur des cernes d'arbre ou
 - Impact sanitaire de la consommation de gibier ou
 - Recherche des radioéléments sur les champignons,
 - Accueil d'un stagiaire pour une période de 4 mois. Le problème du coût et de l'encadrement sont soulevés. Le maître de stage de ce stagiaire est à l'Université de Poitiers et la SEIVA se chargera de son suivi et de son encadrement.
 - Possibilité d'accueil d'un stagiaire de l'Université de Bourgogne.

Intervention de Monsieur SORNEIN

Depuis 1996 il y a eu 10 visites. Pour 2001, le CEA propose un retour d'expérience sur l'incinération des déchets (mise en service de l'incinérateur de déchets α). Avant de le refaire fonctionner nous faisons une analyse complète pour savoir si le projet a abouti (si les résultats attendus en terme de la compaction des déchets de récupération du plutonium sont satisfaisants).

Au cours du second trimestre on peut envisager une visite sur la technologie tritium qui sera centrée sur le bâtiment 137.

Intervention d'Henri CONSTANT

Il évoque une visite de l'installation de Silène du CEA .

Il insiste sur la pertinence des analyses choisies, et sur leur indépendance.

Intervention de Matthieu SCHULER

Il propose de visiter la Forge du Creusot. Cette visite est programmée pour fin janvier 2001.

Intervention de Monsieur NIQUET

L'ANCLI est une association type loi 1901 qui a été créée le 5 sept 2000 au niveau national de l'Autorité de Sûreté.

Les membres fondateurs ont été choisis par leur volonté.

Elle a un rôle de représentation des CLI, rôle de moteur, de lien entre toutes les CLI pour leur permettre de mieux fonctionner.

Le conseil d'administration est constitué de deux Vices-Présidents, Présidents des CLI de Nogent et de Civaux, d'un trésorier qui est le Président de la CLI du Gard, de deux membres qui sont les Présidents des CLI de Golfech et de Penly, et moi même le Président de la SEIVA.

Elle va donner du blé à moudre en diffusant des informations.

Jusqu'à présent, les CLI fonctionnaient individuellement : dorénavant elles pourront utiliser le réseau créé par l'ANCLI.

L'ANCLI peut aussi contribuer aux expertises faites pour les CLI.

Son financement est assuré par ses adhésions et par l'Autorité de Sûreté.

M. NIQUET remercie les participants et clôt la séance.

Le présent compte rendu, visé par le Président, sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion plénière.